



# Open Partners

24 septembre 2015



Suite au rapport de la Cour des Comptes publié le 16 septembre 2015

## Étudiants, à la niche !

Par Laurent Strichard, Gérant de Open Partners,  
promoteur de la résidence étudiante le Jules Verne à Levallois-Perret.

Ils sont 2,5 millions d'étudiants pour 375 000 chambres, moitié dans le public, moitié dans le privé. Malheur à celui qui doit quitter le cocon familial pour aller à l'université. La galère qu'il vit en cette rentrée pour trouver un logement ne suffisait pas. Il faut en plus qu'on lui annonce la possible suppression de son APL l'année prochaine !

La Cour des Comptes vient de le recommander dans son rapport publié le 16 septembre. Parmi les pistes d'économies suggérées au Gouvernement, l'une concerne les étudiants. Leurs parents devront choisir : c'est l'APL ou la demi-part de quotient familial, mais plus les deux. A voir leur enfant quitter le foyer fiscal, ils gagneront une augmentation de leur impôt sur le revenu ! « Une question d'équité », se justifie la Cour.

A la veille de présenter son projet de budget pour 2016, le ministre des Finances s'est senti obligé d'obéir. Il va donc faire des économies sur l'APL. Mais, promis juré, pas sur celle des étudiants. On aimerait le croire, lui faire confiance. Mais comment être sûr qu'il n'y aura pas, au cours des débats, un parlementaire pour déposer un amendement contraire et instaurer des plafonds de patrimoine, de surface, de loyer ?

En France, hélas, la politique du logement se fait à Bercy. Le « bien-habiter » des étudiants – et des ménages modestes – n'est finalement qu'une ligne dans un budget. Aux Finances, on ne se préoccupe pas de savoir si le manque flagrant de logements pour nos jeunes universitaires oblige ceux-ci à accepter n'importe quelles conditions d'hébergement, y compris les chambres de services indécentes et les niches à chien des marchands de sommeil.

Sait-on, à Bercy, que l'APL permet à des personnes de se loger dans des conditions plus dignes ? Qu'elle donne aux étudiants l'accès à des résidences conçues pour eux afin qu'ils y trouvent le confort et la sérénité propices à de bonnes études ? Supprimer l'APL, c'est donner un coup de frein brutal à la construction de résidences pour étudiants et renvoyer « à la niche... c'est-à-dire dehors ! » les moins fortunés d'entre eux.

### **A propos du groupe Open Partners**

*Open Partners est une société d'investissement indépendante à capitaux familiaux, structure de tête d'un groupe d'entités spécialisées qui développent, pilotent et accompagnent des projets d'entreprise dans le domaine immobilier ou dans des secteurs où l'immobilier est un facteur stratégique. A ce titre, Open Partners est actionnaire co-fondateur du groupe Les Jardins d'Arcadie, leader des résidences services pour les seniors en France, et associé partenaire du groupe Ophiliam, spécialiste dans l'investissement non coté.*

*Soucieux du développement économique du territoire et conscient des enjeux liés aux besoins résidentiels, notamment des étudiants et des seniors, Open Partners s'attache à investir plus particulièrement dans des projets innovants et cherche à apporter une réponse efficace à ces enjeux de société, par une approche ensemble de talents et d'expériences humaines partagées.*

*Dirigé par Laurent Strichard, le groupe bénéficie de plus de 40 ans d'expérience dans le secteur de la rénovation et de la promotion immobilière, et se positionne comme un « incubateur » de projets et de concepts dans le domaine immobilier.*

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les images HD](#)
- [Toutes les informations sur Open Partners](#)



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy – Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>